

La Semaine Religieuse

DE MONTREAL

Sommaire

I Annonces et ordo des fidèles. — II Nominations ecclésiastiques. — III Comment se conduire en temps de carême. — IV Te Joseph celebrent. — V Le bon exemple en famille. — VI Le R. P. Dousset, C. S. C. — VII Propagation de la foi. — VIII Au chevet des malades. — IX La princesse Louise. — X Informations. — XI Grand concert au profit de l'œuvre de la cathédrale de Montréal. — XII Aux prières.

ANNONCES DE LA PROVINCE ECCLÉSIASTIQUE DE MONTRÉAL

Dimanche, le 20, on annonce, dans le diocèse de Montréal, que, par décision de Sa Grandeur Mgr l'archevêque, il n'y aura pas cette année obligation d'entendre la messe, vendredi le 25, fête de l'Annonciation, mais qu'on devra ou y assister ou réciter en ce jour 5 *Pater* et 5 *Ave*.

ORDO DES FIDÈLES

Dimanche, le 20. — Solennité anticipée de l'Annonciation de la sainte Vierge, double de 1e classe; messe comme au 25 mars; mémoire du 4e dim.; (au *Credo* on se met à genoux pendant le chant du verset *Et incarnatus est*); préface de la sainte Vierge; évang. du 4e dim. à la fin. — 2es vêpres de l'Annonciation; mémoires de S. Benoît (du 21, ant. *Similabo*) et du 4e dim. (*Subit.*) J. S.

NOMINATIONS ECCLÉSIASTIQUES

PAR décision de Sa Grandeur Mgr Paul Bruchési, archevêque de Montréal, ont été nommés :

M. l'abbé G. Laporte, curé de Saint-Philippe, vicaire forain du vicariat numéro 14, en remplacement de feu M. Joseph Morin;

M. l'abbé G. Charette, vicaire à Hochelaga;

M. l'abbé E. Chagnon, vicaire à Saint-Vincent-de-Paul, Ile Jésus;

M. l'abbé R. Pelletier, vicaire à Saint-Félix-de-Valois;

M. l'abbé L.-H. Colin, vicaire à Saint-Henri des Tanneries.

COMMENT SE CONDUIRE EN TEMPS DE CAREME

Il convient de rappeler, en ce temps de pénitence, des pratiques, aujourd'hui trop oubliées, et qui pourtant, quand elles sont bien observées, exercent une grande influence sur les sentiments et la conduite des chrétiens.

L'usage du Crucifix. — 10. Tout chrétien devrait porter jour et nuit sur sa poitrine un petit crucifix. Il ne manque pas de personnes pieuses qui aiment à porter un scapulaire, un chapelet et des médailles, mais laissent de côté le premier objet de piété chrétienne : le crucifix. N'est-ce pas étrange ?

Boleslas, roi de Hongrie, portait au cou le portrait de son père sur une belle lame d'or. Lorsqu'il était sur le point d'entreprendre quelque chose d'important, il prenait cette image vénérée, et disait en la baisant : "Mon cher père, je dois bien éviter de faire quoi que ce soit qui puisse vous être désagréable ou être indigne de vous." Si nous portons sur nous l'image du divin Crucifié, nous pourrions tenir à Jésus un langage analogue, et lui demander la grâce de ne rien dire et de ne rien faire qui lui déplaise ou déshonore son nom.

20. Plaçons dans notre chambre un grand crucifix, bien visible pour tous les yeux. Ne ressemblons pas à ceux qui ont dans leur bibliothèque tous les livres de piété, excepté l'Evangile. Ayons en vénération les images de la sainte Vierge et des autres saints, mais n'oublions pas celle du divin Crucifié. Ce grand Christ, appendu au mur, est pour l'âme d'un secours très efficace : il ramène le souvenir de la sainte présence de Dieu; de temps en temps, l'âme chrétienne fait monter vers lui les soupirs du cœur; par un regard, par un mot adressé à Notre-Seigneur souffrant, elle retrempe son courage, elle purifie ses intentions, elle attire la bénédiction sur ses travaux.

30. Il est très avantageux de se placer de préférence au pied du crucifix, quand on veut se préparer à la réception du sacrement de Pénitence. Où pourrions-nous être mieux pour sonder les plaies de notre âme, pour nous exciter au repentir de nos fautes et au ferme propos ? La contrition doit être surnaturelle : quoi de plus propre à lui donner cette qualité que le souvenir des tortures endurées par l'Homme-Dieu pour expier nos péchés ?

40. Une pratique non moins salutaire consiste à faire, le soir, devant le cru-

cifix, la revue de sa journée. Cet examen peut être suivi d'une courte préparation à la mort, et se terminer par un acte de contrition. Heureux ceux qui contractent cette pieuse habitude ! Ils ne seront point surpris par le jugement de Dieu.

L'assistance à la sainte messe. — Le saint sacrifice de la messe renouvellement réellement, quoique d'une manière non sanglante, le sacrifice que Notre-Seigneur accomplit le Vendredi-Saint sur le Golgotha. En assistant pieusement à la sainte messe, nous offrons à Dieu, en réparation de nos offenses, le sang que son Fils bien-aimé versa sur le Calvaire pour la rédemption du genre humain. La messe est pour la société chrétienne ce qu'est le soleil pour la nature : elle vivifie, elle féconde, elle fait porter des fruits abondants. Elle est un immense trésor, placé là, tout près de nous, et chaque jour nous pouvons y puiser à pleines mains : ne le dédaignons pas, et gardons-nous de regretter la demi-heure que nous lui consacrons.

Le Chemin de la Croix. — Ce précieux exercice est fort recommandé par les saints, et le bienheureux Léonard de Port-Maurice le regardait comme suffisant pour sanctifier toute une paroisse. Il demeure inconnu pour beaucoup de chrétiens ; c'est un malheur : ils y trouveraient le secret d'une plus grande virilité dans la pratique des œuvres qui font la vie chrétienne. Quand on suit pas à pas, du prétoire au Calvaire, le Sauveur chargé de sa croix, nécessairement on fait un retour sur soi-même et l'on voit la conduite à tenir dans le chemin plus ou moins douloureux de la vie en ce monde. La vie n'est-elle pas, en effet, une épreuve à peu près continuelle, une sorte de crucifiement ? A chaque station qu'il fait sur la voie sanglante du Golgotha, le fidèle reçoit de nouvelles lumières et retrempe son courage. D'ailleurs, il y a pour celui qui fait ce pieux exercice en état de grâce, une multitude d'indulgences, au moyen desquelles il peut, soit acquitter ses dettes envers la justice divine, soit soulager ou délivrer les âmes du Purgatoire.

De préférence, choisissons un vendredi pour faire le Chemin de la Croix : c'est le jour consacré spécialement à la mémoire des souffrances de l'Homme-Dieu, et, par cette raison, il parle plus éloquemment au cœur du chrétien.

La lecture du récit de la Passion. — Chose triste à penser ! Bon nombre de fidèles n'ont qu'une connaissance superficielle des circonstances qui ont marqué les derniers jours de la vie du Sauveur. Que d'utiles leçons ils y

puiseraient cependant ! D'après saint Jean Chrysostôme, " en chaque syllabe de l'Évangile on peut découvrir des abîmes de vérité." Ceci est vrai particulièrement quand il s'agit de l'histoire de la Passion : toute âme qui la médite, y trouve des révélations inattendues et en retire pour son cœur une force invincible.

Ajoutons que cette sorte de méditation est accessible à toutes les intelligences, et peut se faire sans fatigue d'esprit.

L'Heure Sainte. — On appelle ainsi l'heure que certaines personnes pieuses, spécialement dans les communautés, passent en prière, dans la nuit du jeudi au vendredi de chaque semaine. Là, elles se remettent en mémoire les heures douloureuses pendant lesquelles le bon Maître fut en butte aux plus grossières insultes et aux plus cruels tourments; elles l'adorent couvert du manteau de dérision, portant le roseau en main, ayant le bandeau sur les yeux et la couronne d'épines sur la tête, endurant le supplice inénarrable de la flagellation, etc. O heure vraiment sainte, à cause de l'amende honorable qu'on y fait, et des grâces sans nombre qu'on en retire !

Pratiquons quelques-uns de ces pieux exercices : ils nous seront salutaires, car ils renferment une grande puissance de conversion et d'expiation. Comment ne pas éprouver le besoin de se donner tout à Dieu, quand on voit le Sauveur, le premier, se donner à nous tout entier ? Les saints ne se laissaient pas de méditer les mystères de la Passion : aussi sont-ils devenus des héros d'humilité, de patience, d'amour pour Dieu et pour leurs frères, et ont-ils amassé d'immenses trésors de mérites.

Saint François d'Assise, prosterné un jour auprès de l'église de Notre-Dame de Portioncule, versait des larmes abondantes et sanglotait. Un de ses amis vint à passer. Emu de compassion et croyant à quelque malheur, il dit à François : " Qu'est-il donc arrivé ? " Le saint ne répond pas et semble s'affliger plus encore. L'ami insiste, et il finit par obtenir cette réponse : " Je pleure sur les traitements inouis que les hommes ont infligés à Jésus, mon bon Maître ; qu'avait-il donc fait pour être ainsi maltraité ? N'était-il pas l'innocence et la sainteté même ? Puis-je oublier d'ailleurs que, s'il souffre et meurt, c'est à ma place ? "

Une âme aussi profondément remuée ne reculera devant aucun acte de vertu. Le martyr lui-même pourrait-il l'épouvanter ? D'autre part, quelle est la dette, si considérable qu'on la suppose, qui ne puisse être éteinte par des larmes ainsi mêlées aux larmes du Fils de Dieu ?

TE JOSEPH CELEBRENT**Reproduction**

De Saint Joseph au ciel qu'on chante les louanges,
Que la terre s'unisse au cantique des Anges,

Et qu'on le bénisse en tous lieux !

Car à son chaste front rayonne

Le titre que le Ciel lui donne

D'Epoux de la Mère de Dieu.

Au milieu des douceurs d'un amour pur et tendre,
Au cœur un doute vient tout à coup le surprendre ;

Mais l'ange a dit : " O chaste Epoux,

Ne craignez point, séchez vos larmes,

Plus de soucis, non, plus d'alarmes,

Car Marie est digne de vous. "

Sur la paille, naissant, un Dieu vous dit : Mon Père

Vous l'êtes par le cœur. Sur la terre étrangère,

Allez ; puis viendra le retour,

Puis le repos, et puis l'absence.

Peine, plaisir, joie ou souffrance,

Qu'importe à son cœur plein d'amour ?

Les saints dont nous gardons ici-bas la mémoire,

Dans ce mortel séjour n'ont pas connu la gloire,

La gloire de voir le Sauveur ;

Vous l'avez vu sur cette terre,

Il vous donna le nom de Père,

Il réposa sur votre cœur.

En faveur de Joseph, de son cœur tout aimable,

O Trinité suprême ! à notre âme coupable

Donnez votre pardon divin,

Et faites qu'au seuil de la vie,

De vos enfants l'âme ravie

Entonne au ciel l'hymne sans fin.

LE BON EXEMPLE EN FAMILLE



U milieu des exercices d'une mission, un soir, après le sermon, un homme tout agité vint me trouver à la sacristie et me dit d'une voix saccadée :

— Mon Père je veux me confesser ; mais je vous avertis que je suis en colère.

— Pas contre moi, j'espère ?

— Oh ! non ; c'est contre mon garçon. Figurez-vous, mon Père, que depuis huit jours, après souper, nous lui disons sa mère et moi : « Henri, il faut aller au sermon et tu iras te confesser après. » Mon luron prend sa casquette et s'en va je ne sais où. Ce soir je lui ai dit : « Henri, ne sors pas sans moi ; nous irons au sermon, et puis je veux, sans plus tarder, que tu ailles te confesser. » Savez-vous ce que m'a répondu ce mauvais gars ?

— Non, certes.

— Il m'a répondu : « Pourquoi, papa, cette insistance à m'envoyer à confesse, puisque vous n'y allez pas vous-même ? »

— Et qu'avez-vous répliqué ?

— Rien ; mais cette réponse a été pour moi un vrai coup de poing sur le cœur et m'a suffoqué. Mais comme, malgré tout, le gars avait raison, j'ai pris, *subito*, la résolution de venir me confesser. Tout de même, il est bien pénible de s'entendre faire des reproches par des enfants qu'on a tant de peine à nourrir et élever !

— Oui, c'est bien pénible, mais il est encore plus fâcheux de les avoir mérités.

— Je l'avoue, je suis coupable : le travail, les affaires, les inquiétudes de la vie m'empêchent de penser à la religion ; on ne prend pas garde non plus que les enfants grandissent, et qu'ils observent comment on vit à côté d'eux. J'en suis bien puni aujourd'hui. Faut-il que je sois sot tout de même de n'avoir jamais pensé que je donnais un bien mauvais exemple à mes enfants en m'éloignant de la confession et des offices du dimanche !

* * *

Se confesser était fort bien, sans doute, mais ce n'était pas tout. Voyant donc mon interlocuteur en si bonne disposition

je voulus en profiter pour achever sa réforme et je lui dis :

— Quel âge a votre garçon ?

— Dix-sept ans.

— A cet âge, on ne se laisse pas facilement corriger par des menaces.

— C'est égal, il faudra que ce mauvais gars suive les exercices de la mission et se confesse, ou je le chasse de la maison.

— Patience, mon ami, il faut vous y prendre autrement. Commencez par donner à votre fils le bon exemple de la fidélité à vos devoirs de religion. Faites *la prière*, tous les soirs *en famille*, avant de vous coucher ; allez aux offices le dimanche. Confessez-vous à Pâques et même aux grandes fêtes. Ces exemples lui feront plus d'impression que tous vos reproches, et il ne pourra pas s'empêcher d'avoir du respect pour son père en le voyant pratiquer si fidèlement ses devoirs religieux ; il rougira de sa propre conduite, et un jour ou l'autre, il fera comme vous.

— Eh bien ! mon Père, je ferai comme vous dites, car j'aime la religion, quoique j'ai été bien fautif. Depuis cinq ans, je porte un crucifix sur moi ; je le porterai jusqu'à la fin de ma vie, par suite d'une promesse que j'avais faite à Dieu en vue d'un bienfait qu'il daigna m'accorder.

— Cela vous fait honneur ; mais il ne faut pas vous contenter de porter l'image de Dieu sur vous, il faut aussi le recevoir et le porter lui-même dans votre cœur en faisant une *bonne communion*.

— Oui, mon Père, je le ferai.

— Vous n'êtes plus en colère, maintenant ?

— Si, contre moi, pour avoir donné pendant si longtemps à mes enfants l'exemple d'une vie sans religion.

— Cette colère est bonne, gardez-la pour réparer courageusement le mal que, peut-être, vous leur avez fait par votre oubli et votre négligence.

— Mon Père, je vous le promets, je ferai mon devoir.

— C'est bien ; mettez-vous à genoux, là, et commencez votre confession.

Le jour de la communion générale des hommes, mon brave père de famille fit lui aussi la sainte communion. Sa sincérité et sa franchise me laissèrent le bon espoir qu'il serait fidèle à ses résolutions. J'ignore si le garçon alla se confesser pendant la mission à quelque autre prêtre. En tous cas, j'espère que le

bon exemple de son père le convertira tôt ou tard ; car, pour le bien comme pour le mal, l'exemple d'un père de famille est tout puissant sur l'esprit et le cœur de ses enfants.

* * *

Nous voici à la veille [de la confession et de la communion pascales. Nous souhaitons que cet exemple et ces exhortations portent coup et ramènent aux pratiques religieuses tant de parents oubliés de leurs devoirs essentiels. Que la famille et, par suite, la France seraient vite restaurées, si tous les pères de famille devenaient d'excellents chrétiens !

(Petit Messager du Cœur de Marie).

LE R. P. DOUSSET, O. S. O.

DA Congrégation de Sainte-Croix vient de perdre un de ses membres les plus anciens, le R. P. Jean-Baptiste Doussset, de la maison de Notre-Dame, Côte-des-Neiges.

Le défunt naquit à Saint-Priest, Puy-de-Dôme, France, le 9 décembre 1823.

Ayant terminé avec succès ses études, il entra dans la Congrégation de Sainte-Croix, au Mans, et fut admis à la profession religieuse le 15 août 1850. Trois ans après, il fut ordonné prêtre.

Arrivé au Canada en octobre 1859, il fut nommé professeur au collège de Saint-Laurent, puis, vicaire dans cette paroisse.

En 1869, il fut chargé de la desserte de Barachois, qui dépendait alors du R. P. Lefebvre, curé de Memramcook, N. B. Il y exerça le saint ministère jusqu'en 1881. A cette époque sa santé commença à diminuer ; ce qui obligea ses supérieurs à lui donner un remplaçant. Ses paroissiens qui lui étaient attachés, le virent partir avec regret. Il avait su gagner leur affection, par son affabilité, la simplicité de ses manières et sa charité.

C'est au collège de Farnham et dans la solitude du noviciat, à Sainte-Geneviève, que ce vertueux religieux a passé les dernières années de sa vie.

Tout récemment il fut appelé à la maison provinciale, où il vient de s'éteindre doucement, édifiant, jusqu'à son dernier soupir, tous les religieux de sa communauté. Ses funérailles ont eu lieu lundi dans la chapelle du collège, et sa dépouille a été aussitôt après transportée à Saint-Laurent, pour être inhumée bientôt dans le cimetière des religieux de Sainte-Croix.

R. I. P.

PROPAGATION DE LA FOI

AVIS A MESSIEURS LES CURES



A liste d'expédition des *Annales de la Propagation de la Foi* a été remaniée cette année, selon les règlements, déjà anciens établis, par l'autorité diocésaine.

Voici comment on procède, dans le diocèse de Montréal, pour dresser cette liste : le chiffre représentant le nombre de piastres souscrites par chaque paroisse est divisé par 5, et le quotient obtenu par cette opération fixe la quantité d'exemplaires à expédier.

A l'envoi régulier on ajoute toujours, à titre gracieux, un exemplaire de plus pour une fraction supplémentaire quelconque du montant de \$5.00, qui est le prix de l'abonnement annuel aux *Annales*.

Les paroisses qui versent moins de \$5.00 au fonds de la Propagation de la Foi, reçoivent cependant un exemplaire des *Annales*, non pas à titre de justice, mais uniquement dans l'espérance que le zèle des paroissiens sera stimulé par la lecture de cette publication.

D'après ces données, Messieurs les curés pourront facilement contrôler la liste d'expédition des *Annales de la Propagation de la Foi* ; et nous sommes autorisés à leur dire que toutes réclamations, ou suggestions ayant trait à la rédaction ou à l'administration des *Annales*, seront reçues avec plaisir et prises sans retard en sérieuse et bienveillante considération par le directeur de cette publication, M. l'abbé G. Dauth, archevêché de Montréal.

AU CHEVET DES MALADES



Le culte des morts et le culte des malades se tiennent par un lien intime : l'un n'est que le corollaire et la transformation de l'autre. Les mêmes motifs, le devoir ou l'affection, l'humanité ou la charité, nous obligent à manifester l'intérêt que nous portons à nos malades et à nos défunts. Pour les uns et les autres, cet intérêt s'exprime par les mêmes pratiques de bienfaisance et de religieux. Les mêmes êtres enfin, ceux que nous avons le plus aimés et qui nous ont le plus fait

aimer la vie, l'homme et Dieu, deviennent successivement l'objet de notre pitié et de notre piété : ces défunts que nous pleurons dans la tombe, ce sont les malades auxquels nous avons prodigué notre tendresse et nos soins. Entre les deux dévotions le parallélisme semble donc parfait.

Ne fût-ce pourtant qu'au point de vue du temps, le culte des malades précède le culte des morts. Pour être dans la vérité, il faut ajouter qu'il le précède à tous les points de vue et qu'il a sur lui une prépondérance universelle : de ces deux modes de dévotion ou d'apostolat, le second ne se comprend bien que par le premier. Supprimer le culte des malades, du même coup vous supprimez le culte des morts dont on ne voit plus ni l'objet, ni la raison d'être. A l'avantage du premier il reste encore cet important détail, que nous pouvons beaucoup plus pour nos malades que pour nos morts : c'est là un bonheur dont il convient de remercier Dieu ; car, plus que les défunts, les moribonds ont besoin de prières, de secours et d'espérance.

Des absents que nous pleurons, le sort est fixé ! Ils sont entrés dans leur destinée et, comme ils l'ont voulu, les voilà à jamais sauvés ou damnés. La ruine du damné est irréparable, aucune puissance de la terre ou du ciel ne peut plus rien pour lui ; par son impénitence finale, soupçonnée ou non de ceux qui lui survivent, le malheureux s'est précipité dans le royaume fermé de la haine, de la souffrance et du désespoir. Nos défunts figurent-ils dans l'armée des élus ? Leur bonheur, pour beaucoup peut-être se trouve remis à une date plus ou moins lointaine ; son échéance n'en est pas moins absolument assurée. Il n'y a plus pour les âmes du purgatoire qu'une question de temps et, toute terrible, pénétrante et longue que soit l'expiation, l'espérance vivifie ces saintes âmes et les rend héroïquement résignées aux peines physiques ou morales dans lesquelles elles opèrent leur purification.

Les malades n'en sont point là. Pour eux rien n'est fixé ; leur avenir reste un troublant problème ; ils peuvent tomber à droite, ils peuvent tomber à gauche ; ils peuvent arriver à la gloire, ils peuvent descendre dans la suprême ignominie. Jusqu'à la dernière minute on a le droit de trembler et le devoir de prier. Et jamais pauvres, surtout à notre époque, n'eurent plus besoin d'aumônes. Car, sans violer le secret des âmes et

à ne les juger que par le dehors, combien de ces malades se trouvent dans une situation fort peu rassurante et semblent s'acheminer sur la voie de l'enfer ? Chrétiens incomplets, d'une vie assez irrégulière au point de vue religieux, souvent, au point de vue moral, d'une foi vacillante, d'une instruction presque nulle ; chrétiens insoucians de leur avenir, plus préoccupés de la santé du corps que de leurs dispositions intérieures, qui songent à vivre et nullement à bien mourir ; chrétiens réfractaires aux pensées surnaturelles, à la crainte comme à l'amour, à l'épouvante de l'enfer comme aux désirs du ciel... Sera-t-on suspect d'exagération et de pessimisme si l'on affirme que le suprême malheur les menace ? ils vont mourir et rien, ni parole, ni geste, ni soupir, sauf une réception passive, tardive et précipitée des sacrements, ne témoigne que leurs inquiétudes, à cette heure redoutable, soient des inquiétudes dignes d'un croyant et d'un pécheur conscient de ses fautes. Ce sont ces infortunés qui ont besoin de prières autant, sinon plus que les âmes du purgatoire.

S'il est juste, ce rapprochement du double culte des morts et des malades n'existe guère qu'en théorie. Dans la réalité, le premier est très prospère, le second est notablement négligé. A qui voudrait s'en convaincre, nous conseillons de feuilleter les revues religieuses, les livres de piété et les sermonnaires modernes, d'annoter les recommandations paroissiales ou de cataloguer les associations et les confréries les plus en vogue : partout dans la presse, dans la chaire ou dans le sanctuaire, on rencontrera un zèle admirable qui se voue à la propagande du culte des morts ; presque nulle part, on ne lira un mot en faveur des malades et des agonisants. Il existe bien sous diverses formes et avec des dénominations variées des œuvres de malades ; mais ces œuvres restent cantonnées dans de petits groupes et ne pénètrent point la masse du peuple. La dévotion du purgatoire est ce qu'elle doit être : universelle ; le culte des malades semble laissé à l'initiative des individus et des familles.

Les prêtres savent de quelle façon les choses se passent trop souvent dans nos maisons. Un malade touche à ses derniers moments : il a reçu où il n'a pas reçu les consolations de l'Eglise ; ses parents l'entourent, l'âme angoissée par cette agonie qui ne finit pas, attendant le dernier soupir comme une délivrance et pour lui et pour eux. L'émotion est réelle et sincère, mais

physique et nerveuse ; la douleur est vraie, mais inconsciemment égoïste : on pleure moins celui qui s'en va que ceux qui restent. Vous croyez qu'en face de la mystérieuse éternité qui plane sur le moribond un divin frisson secoue l'âme de ces témoins. Erreur ! les cœurs restent fermés, les lèvres scellées et, sous ce toit que la mort visite, pas une prière ne s'élève pour le misérable qui expire. Toutes les exceptions que l'on pourrait nous citer — et nous aurions à y ajouter nous-même — n'empêcheront pas que ce tableau soit l'exacte vérité.

Enfin le malade a rendu le dernier soupir et aussitôt la scène change. Les sanglots jaillissent, les cris éclatent, on embrasse la dépouille de celui qui n'est plus. Les plus forts de tempérament, souvent des mercenaires ou des étrangers, s'empressent : ils préparent la toilette mortuaire, ils arrêtent le balancier de l'horloge et vident les seaux ; sur une table recouverte d'un blanc linge ils déposent le crucifix, le flambeau, l'eau bénite et le rameau et, lorsque l'appartement est ainsi transformé en chapelle funèbre tous tombent à genoux et commencent à murmurer quelques prières. Il est temps. Cette prière est trop excellente, le motif qui l'inspire trop chrétien pour que j'en veuille médire ; on me permettra toutefois de trouver qu'elle vient bien tard.

Aux irréfléchis cette volte-face semblera peut-être illogique. Nous la jugeons très logique. Outre qu'ils peuvent s'expliquer par les usages courants, le mutisme et la réserve qui entourent le moribond, l'explosion de larmes et de prières qui accueillent la mort sont deux formes d'une même tactique d'après laquelle, sans s'en rendre bien compte, on voudrait sauver l'âme sans son concours personnel. Pour décider une âme à faire son salut, il faut l'éveiller, l'arracher à sa torpeur, lui faire toucher du doigt son horrible situation ; il faut la pénétrer d'un saint effroi et de la mort et du jugement et de l'enfer. Mais l'on se défend, comme d'un crime, de jeter de pareilles inquiétudes au cœur du malade. Il a reçu les sacrements avec plus ou moins de conscience, il meurt sans le savoir, un tel assoupissement console, une telle fin rend moins amer le deuil. Après, on priera, on fera prier, on multipliera les offices, les messes et les litanies. Mais avant, lorsque la chose était bien plus nécessaire, on n'a rien osé.

Dieu qui nous a créés sans notre permission, exige notre coopération pour nous sauver. Cette parole de saint Augustin

résume tout le dogme catholique. Et c'est parce que beaucoup, hélas ! ne croient plus pratiquement à cette nécessité de la coopération active et personnelle de l'individu dans l'affaire de son salut, que tant de malades s'en vont à la mort à peine préparés.

On le voit, entre la façon dont nous préparons nos malades et la manière dont nous honorons nos défunts, il y a un contraste étrange et une inquiétante anomalie. Et nous exprimons le souhait que les nombreux chrétiens qui pratiquent la belle dévotion aux âmes du purgatoire, pratiquent en même temps et propagent autour d'eux le culte des malades.

D. G.

LA PRINCESSE LOUISE

 A princesse Louise, femme du prince Ferdinand de Bulgarie, a dernièrement inventé et expérimenté, avec succès, un sérum destiné à guérir une maladie microbienne qui commençait à exercer ses ravages dans les hautes classes de la société bulgare. Car contrairement aux autres maladies de l'espèce, celle-ci prend naissance sur les sommets, et non, à la faveur de la malpropreté et de la misère, dans les bas-fond du peuple. Comme elle est contagieuse et fort contagieuse, c'est donc de haut en bas qu'elle se propage.

Quel est ce mal étrange, me demanderez-vous, et le remède employé par la princesse Louise pour le combattre ? Ce mal, c'est l'amour excessif du luxe ; ce remède, je vais vous le faire connaître.

En voyant dans les réceptions officielles, que les dames invitées déployaient un luxe de toilette effréné et, pour beaucoup d'entre elles, hors de proportion avec leur fortune, la noble princesse a pensé qu'elle avait le devoir d'enrayer un si ruineux abus et de mettre obstacle à un si mauvais exemple. A cette fin, elle s'est fait confectionner un costume simple, peu coûteux et d'un caractère tout national, et elle l'a rendu obligatoire pour toutes les fêtes de la cour : bals, soirées, dîner etc. Les dames d'honneur l'ont adopté aussitôt, puis ça été les femmes des ministres.

Ces premières cures en promettent d'autres, et il n'est pas douteux que l'imitation de ce bel exemple de simplicité ne finisse par devenir général, pour le plus grand bien des familles que cette lèpre du luxe dévorait ou menaçait d'envahir.

(Extrait du musée des Jeunes Filles.)

INFORMATIONS

EXCOMMUNICATION. — Au mois de septembre de l'année dernière, le ministre des finances du gouvernement espagnol fit saisir les biens du Sanctuaire de Notre-Dame de Luch, situé dans l'île de Majorque. Depuis la guerre de l'indépendance, ce sanctuaire s'était enrichi de nombreux dons des fidèles, et ces richesses avaient depuis longtemps attiré l'attention du fisc espagnol.

L'évêque de Majorque, Mgr Cervera, protesta. Dans cette protestation, l'évêque, après avoir rappelé le décret du Concile de Trente et la Bulle *Apostolicæ Sedis*, disait : « Nous déclarons que M. le ministre des finances a encouru l'excommunication. » Dans une lettre à ses diocésains, Mgr Cervera les avertissait que ceux qui prendraient part à une vente aux enchères et seraient acheteurs des propriétés de Notre-Dame de Luch, encourraient, eux aussi, de ce fait, l'excommunication réservée au Pontife romain ; et il ordonnait au clergé de lire à la grand-messe dans toutes les églises et chapelles de son diocèse, la lettre par laquelle il expliquait sa conduite, faisait connaître l'excommunication du ministre et menaçait d'excommunication les acheteurs.

Le ministre des finances ordonna au parquet de sévir contre *El Boledin eclesiastico*, et tous les journaux qui reproduiraient la protestation de l'évêque. En même temps il faisait des démarches auprès de Son Excellence le nonce apostolique ; et l'ambassadeur d'Espagne se rendait auprès du Vatican pour faire lever l'excommunication.

Comme toujours, lorsque se produit quelque part un acte de fermeté, la conduite de l'évêque fut critiquée par les gens qui veulent voir par tous et partout le devoir sacrifié à la conciliation. Les uns disaient que l'évêque de Majorque n'avait pas le droit d'excommunier le ministre, parce que le ministre n'était pas son diocésain, comme si ce n'était pas un principe élémentaire du droit canonique qu'on est justiciable du juge sur le territoire duquel a été commis le délit : *Ubi delictum, ibi forum*. D'autres prêtaient à Mgr Cervera des sentiments carlistes et attribuaient odieusement à ces sentiments un acte que le devoir

épiscopal avait seul dicté et même imposé ; d'autres enfin disaient que la sentence d'excommunication ne serait pas confirmée, comme si la déclaration d'une excommunication encourue *ipso facto* avait besoin de confirmation.

Le digne évêque laissa dire. Le gouvernement de la régente envoya alors à Rome une personnalité chargée de trouver une combinaison quelconque. La réponse de Rome fut ce qu'elle devait être et la régence s'est vu forcée de restituer les biens dont elle s'était injustement emparée.

Il y a quelque temps, l'*Union catolica* de Madrid publiait en effet la nouvelle suivante :

« Par suite d'ordres donnés par le gouvernement, on a restitué au clergé les biens du sanctuaire de Notre-Dame de Luch, incarcérés dans le domaine national par suite d'un ordre de l'ancien ministre des finances, M. Navarro Reverter.

« L'acte de restitution a été signé en présence du président de la députation provinciale et du vicaire capitulaire *sede vacante*. »

Sede vacante, Dieu en effet n'a pas permis que le courageux prélat vit le jour du triomphe du droit et de la justice ; il a succombé subitement à la suite d'une apoplexie cardiaque ; mais la vigueur de sa protestation a porté ses fruits, même après sa mort, et son exemple sera fécond.

L'œuvre de Zola jugée par M. Anatole France. — M. Anatole France, membre de l'Académie française, un des écrivains qui ont exercé l'influence la plus démoralisatrice dans la littérature contemporaine, vient de porter sur Zola un jugement qui mérite d'être recueilli. On ne pourrait mieux dire :

« Que M. Emile Zola ait eu jadis, je ne dis pas un grand talent, mais un gros talent, il se peut. Qu'il lui en reste encore quelques lambeaux, cela est croyable, mais j'avoue que j'ai toutes les peines du monde à en convenir. Son œuvre est mauvaise, et il est un de ces malheureux dont on peut dire *qu'il vaudrait mieux qu'ils ne fussent pas nés*.

» Certes, je ne lui nierai point sa détestable gloire. Personne, avant lui, n'avait élevé un si haut tas d'immondices. C'est là son monument, dont on peut contester la grandeur.

» Jamais homme n'avait fait un pareil effort pour *avilir l'humanité*, insulter à toutes les images de la beauté et de l'amour, nier tout ce qui est bon et tout ce qui est bien.

» Jamais homme n'avait à ce point méconnu l'idéal des hommes. »

GRAND CONCERT

Au profit de l'œuvre de la Cathédrale
de Montréal

VENDREDI, le 1er avril prochain, à 8.15 heures du soir, un grand concert sera donné, dans la salle du Windsor, par le chœur de la cathédrale, sous le haut patronage de Mgr l'archevêque de Montréal.

« JOSEPH, » chef-d'œuvre de Méhul, et « GALLIA, » lamentation de Gounod, seront les deux principaux morceaux exécutés, sous la direction de M. G. Couture.

Les billets, au prix de \$1.00 et de 50 cts, sont en vente à la procure de l'archevêché et chez M. E. Hardy, magasin L.-E.-N Pratte, 1676, rue Notre-Dame, Montréal.

AUX PRIERES

M. Hector Granger, Montréal.

Sr Ellen Shanessy, des Sœurs Grises de l'Hôpital-Général de Montréal, décédée à la Mission de Morristown, (N.J.) Etats-Unis.

Sr Marie-Arline Desrochers, des Sœurs Grises de l'Hôpital-Général de Montréal, décédée à Montréal.

Mme Julie Jodoin, Montréal.

Mme Joseph Lamoureux, née Marie Giroux, Sainte-Brigitte d'Iberville.

Sr Marie-Athanase, née Léa Provost, professe converse, des religieuses des Saints-Noms de Jésus et de Marie, Longueuil.

M. Henri Hébert, Montréal.